

Communiqué de presse

Observatoire économique de France Bois Forêt

Le prix de vente des bois sur pied à la hausse

Paris, le 30 juin 2015 - Pour la deuxième année consécutive, l'interprofession nationale France Bois Forêt dans le cadre de l'Observatoire économique, la Société Forestière de la Caisse des Dépôts, l'ASFFOR (Association des Sociétés et groupements Fonciers et Forestiers) et les Experts Forestiers de France (EFF) publient l'Indicateur du prix de vente des bois sur pied. Celui-ci a pour objectif de constituer une référence annuelle du prix des bois sur pied en forêt privée et d'aider à mesurer la performance de l'investissement forestier.

Cette nouvelle édition de l'Indicateur présente une progression de 2013 à 2014 et révèle plus globalement une évolution positive sur ces dix dernières années, malgré des fluctuations liées à l'activité économique européenne et mondiale et aux tempêtes.

Un marché à la hausse de 2013 à 2014

Malgré une progression de 27 % des volumes mis sur le marché par rapport à 2013, on observe une demande en forte augmentation ce qui entraîne une hausse corrélative du prix d'achat de la matière première. L'Indicateur du prix de vente moyen affiche ainsi pour 2014 une hausse de 3,4 % par rapport à 2013, avec un prix moyen établi à 54,95 €/m³ contre 53,10 €/m³ en 2013.

On constate par exemple que le pin maritime connaît une progression de 16 % en 2014 (contre 6 % en 2013) et que le douglas continue d'augmenter d'environ 10 % chaque année depuis 2013. Le chêne connaît également une hausse de son prix de 10,5 %.

Une évolution qui résulte de plusieurs facteurs

La progression du prix du chêne est liée à l'effet conjugué de la demande en merrain et en grume à l'export, notamment vers la Chine.

Sur le massif aquitain, les effets de la tempête Klaus de 2009 s'estompent, et le déséquilibre entre l'offre de bois et la demande joue dorénavant en faveur des producteurs de bois.

Les investissements réalisés sur les scieries résineuses pour augmenter leur capacité de production portent leurs effets et animent la demande.

Des points de vigilance à observer à moyen terme

Si l'on observe une légère hausse des prix des résineux, en dépit de la chute des mises en chantier, ce constat doit toutefois être relativisé dans la mesure où le groupe épicéa-sapin, qui constitue l'essentiel des ventes résineuses, affiche un prix en recul de 13 %.

L'accroissement de la demande en peuplier, notamment pour la production d'emballages alimentaires, est un facteur de tensions à l'horizon 2020 en raison du déficit de plantation observé depuis 15 ans.

Une évolution positive depuis dix ans

Sur le moyen terme, on constate une évolution positive du prix des bois sur pied, avec une hausse moyenne de 2 % par an depuis 2004. On assiste ainsi à un phénomène de rattrapage après des années de prix bas dont le point d'orgue aura été l'année 1999. Le bois est soumis aux mouvements de conjoncture économique européenne et mondiale : l'embellie en 2007 due à la hausse mondiale du cours des matières premières puis le recul de 2008 en raison de la crise des subprimes. Les aléas du climat, tels que la tempête Klaus en 2009, ont également impacté le prix du bois à la baisse. Celui-ci a amorcé une remontée en 2012.

L'Indicateur des ventes de bois est produit par la Société Forestière en partenariat avec l'ASFFOR et l'EFF et le soutien de France Bois Forêt, dans le cadre de l'Observatoire économique de la filière forêt-bois.

Contact presse

Société Forestière de la Caisse des Dépôts

Mathilde Virat – Agence Géraldine Musnier

mathilde@agencegeraldinemusnier.com - 04 78 91 06 07

Cet Indicateur est réalisé à partir de la synthèse des ventes de bois sur pied organisées par les experts forestiers. Ce sont chaque année 40 à 50 ventes qui représentent 1,2 à 1,5 millions de m³ de bois d'œuvre feuillus et résineux et 120 000 à 180 000 m³ de bois d'industrie.

L'Indicateur 2015 du prix de vente des bois sur pied est téléchargeable sur :

www.franceboisforet.fr

Les partenaires de l'Indicateur 2015 du prix de vente des bois sur pied

A propos de l'interprofession France Bois Forêt

L'interprofession nationale filière forêt-bois a été créée le 8 décembre 2004 sous l'égide du Ministère de l'Agriculture en charge des forêts. Depuis, France Bois Forêt, aux côtés des professionnels de la filière, cofinance grâce à la Contribution Volontaire Obligatoire (CVO) des actions collectives de promotion, de progrès techniques, d'éducation à l'Environnement, de mise à disposition des données statistiques via l'Observatoire économique, de recherche et développement, en encourageant l'innovation et l'export de produits transformés.

Aujourd'hui, France Bois Forêt regroupe les propriétaires et gestionnaires forestiers publics et privés, les entrepreneurs de travaux forestiers, les pépiniéristes, grainiers et reboiseurs, les professionnels de la première transformation du bois : récolte, scierie, rabotage, parquet massif et l'emballage en bois caisses palettes et emballages légers.

France Bois Forêt est le reflet d'une filière « responsable », qui gère durablement sa forêt, sa matière première, tout en relevant les défis d'aujourd'hui et de demain.

A propos de l'ASFFOR

L'ASFFOR, Association des Sociétés et groupements Fonciers et Forestiers, est une organisation professionnelle qui réunit les sociétés et groupements, à vocations agricole ou forestière, constituées par les établissements financiers, assurances et sociétés de gestion soit pour leur compte propre soit pour celui de leurs clients, particuliers et institutionnels.

L'ASFFOR assure la promotion du placement agricole ou forestier, sous forme collective et défend les intérêts de ses membres auprès des pouvoirs publics. C'est aussi un lieu d'échanges et d'information sur le foncier non bâti et les préoccupations spécifiques des investisseurs.

A propos des Experts Forestiers de France

Les Experts Forestiers de France (EFF) regroupe 132 experts forestiers, 27 stagiaires, et travaille de concert avec la Société des Experts Bois (SEB).

L'expert forestier assure la gestion indépendante de patrimoines forestiers, conduit des expertises, des audits et des évaluations, réalise des études sur la filière et les politiques forestières, et est mandaté en France et à l'étranger.

Les experts bois sont des interlocuteurs privilégiés du règlement des litiges – expertises sous seing privé et judiciaire. Leurs missions concernent également les études techniques et l'innovation, la formation, la certification, le conseil, l'audit et les bilans énergétiques. Ils interviennent en France et à l'étranger.

A propos de la Société Forestière de la Caisse des Dépôts

La Société Forestière est une des premières sociétés de services dédiées aux espaces forestiers en France. Elle gère 270 000 ha de forêts représentant une valeur d'actifs d'environ 1,8 milliards d'euros en combinant une triple expertise forestière, foncière et financière. Elle est gérante ou intervient dans la gérance de plus d'une centaine de groupements forestiers. A ce titre, elle est agréée par l'AMF pour la gestion de Fonds d'Investissement Alternatifs.

La Société Forestière est engagée dans une démarche de gestion durable des forêts de ses clients : ses procédures de gestion technique sont certifiées ISO 9001 et les forêts qu'elle gère sont éco-certifiées PEFC. La Société Forestière est un acteur important du marché des forêts en France. Elle intervient dans 25 % des transactions portant sur des biens forestiers privés de plus de 100 ha, ce qui représente 7 000 à 8 000 ha/an. Elle commercialise chaque année 1,2 à 1,3 millions de mètres cubes de bois pour le compte de ses clients, soit dans le cadre de ventes groupées d'experts, soit dans le cadre de contrats d'approvisionnement.

Contact presse

Société Forestière de la Caisse des Dépôts

Mathilde Virat – Agence Géraldine Musnier

mathilde@agencegeraldinemusnier.com - 04 78 91 06 07